

# Changement climatique et tarification des émissions agricoles

27 mai 2024

L'agriculture est actuellement exclue du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. Sa contribution à l'atténuation du changement climatique passe donc par des outils réglementaires, tels ceux de la Politique agricole commune. Dans ce contexte, des chercheurs explorent, dans [un article](#) paru dans *EuroChoices* en mars 2024, plusieurs options de tarification des émissions agricoles à l'horizon 2030, ainsi que différentes manières de réduire les fuites de carbone associées.

Les auteurs rappellent qu'en l'absence d'objectifs climatiques spécifiques, l'agriculture devrait émettre plus de gaz à effet de serre (GES) en 2030 qu'en 2005, dans plusieurs États membres (Bulgarie, Estonie, Irlande, etc.). Selon eux, un instrument de marché appliquant un prix aux émissions agricoles permettrait d'accroître la contribution du secteur aux objectifs d'atténuation, en favorisant les technologies bas-carbone (figure). Celles-ci permettent aujourd'hui déjà d'atteindre plus de la moitié des réductions des émissions agricoles.

**Technologies d'atténuation les plus efficaces en matière de réduction des émissions agricoles, à l'échelle régionale**

Source :

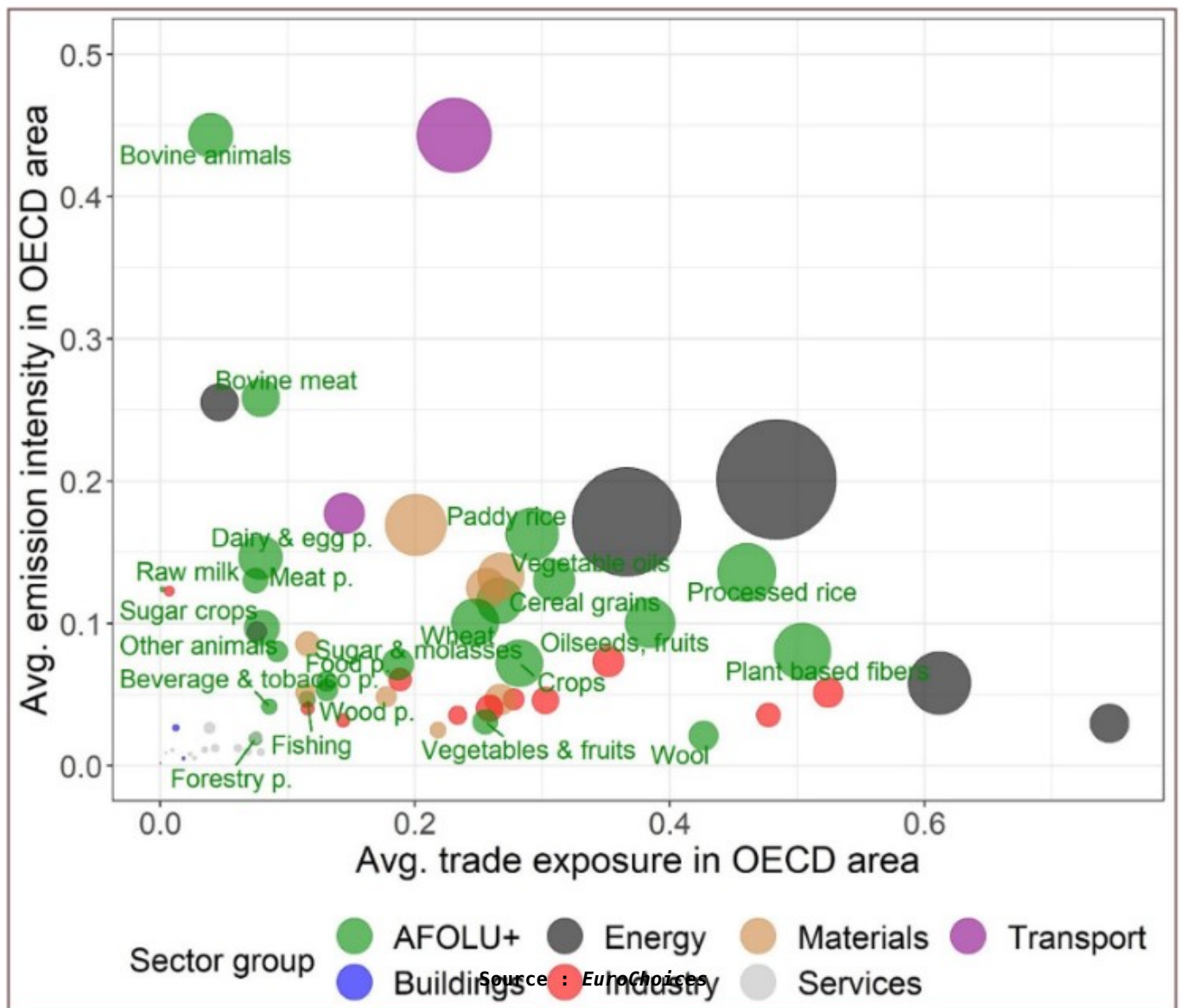
### EuroChoices

Lecture : les couleurs correspondent à différentes technologies d'atténuation listées en légende. Par exemple, la digestion anaérobie (vert clair) est la technologie la plus efficace pour atténuer le changement climatique dans les régions d'Europe occidentale, caractérisées par d'importantes productions animales et des exploitations en moyenne plus grandes que celles des autres régions.

Une valeur de 100 €/tCO<sub>2</sub>eq conduirait à réduire les émissions agricoles de plus de 90 millions de tCO<sub>2</sub>e en 2030, avec un impact général faible pour les consommateurs. La viande bovine serait le produit le plus impacté, avec une augmentation des prix de 8,2 % et une réduction de la consommation de 4,4 %. Selon les auteurs, les principaux défis d'une tarification des émissions agricoles seraient la surveillance, la déclaration et la vérification des émissions, entraînant d'importants coûts de transaction. Tandis que l'Union européenne envisage la mise en place d'un marché d'échanges de quotas d'émissions agricoles, la Nouvelle-Zélande étudie un système alternatif, sous forme de redevance, avec des prix différenciés pour le méthane et le protoxyde d'azote. Le Danemark envisage de son côté la possibilité d'une taxe sur l'utilisation de certaines terres agricoles. Un autre défi serait les « fuites de carbone », c'est-à-dire le remplacement de la production domestique par des importations de biens ayant généré des émissions de GES dans les pays d'origine. Les produits les plus exposés à ces fuites seraient la viande bovine, le riz, les fibres végétales, les céréales, le blé et les huiles végétales (figure). Pour les minimiser, les auteurs suggèrent la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, consistant à étendre la tarification des émissions agricoles aux importations.



**Intensité des émissions et ouverture au commerce international de différents produits agricoles dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)**



Lecture : le graphique présente l'intensité en émission de GES des produits (axe des ordonnées) et leur exposition au commerce (axe des abscisses), dans un scénario où une tarification des émissions est appliquée à la fois aux émissions directes liées à la production agricole et aux émissions indirectes liées aux intrants. Les produits agricoles (représentés en vert, « AFOLU+ ») les plus intensifs en émissions et les plus exposés au commerce seraient les plus touchés par les fuites de carbone.

L'article formule trois recommandations : définir des objectifs climatiques spécifiques à l'agriculture prenant en compte l'ensemble des maillons du système alimentaire ; assurer une bonne articulation avec le « secteur des terres » pour compenser les émissions agricoles résiduelles ; mettre en place dans les différents pays les mêmes instruments de tarification des émissions, minimisant les fuites de carbone, les effets néfastes sur la biodiversité, la production alimentaire et le revenu des agriculteurs.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : [EuroChoices](https://www.eurochoices.eu/)